

SÉANCE DU 27 MAI 2020

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20200527-DEL026-20-DE  
Date de télétransmission : 08/06/2020  
Date de réception préfecture : 08/06/2020

**DELIBERATION N° DEL026-20**

L'an deux mille vingt, le 27 mai à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mai 2020, s'est réuni dans la salle du  
Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD,  
M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-  
CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. A. BACHIMON, E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO,  
D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, A. LAMY, V. MERCIER,  
J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

MONSIEUR TIMOTHEE JAUSOIN A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Désignation des représentants au sein du Syndicat mixte d'actions gérontologiques (SYMAGE).**

**Rapporteur : Pierre Verri**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les représentants (trois titulaires et trois suppléants) de la commune de Gières qui siègeront au sein du SYMAGE (syndicat mixte d'actions gérontologiques).

L'élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Les candidatures suivantes sont proposées :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>Sandrine PRUNIER</li><li>Pascale CONINX</li><li>Sylvain STAMBOULIAN</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Gisèle JACCOUD (Ep. LE CLOAREC)</li><li>Vincent MERCIER</li><li>Anaïs TOURRE</li></ul>

A l'issue du scrutin, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 29

Titulaires	Suppléants	Nombre de voix obtenues
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sandrine PRUNIER</li><li>• Pascale CONINX</li><li>• Sylvain STAMBOULIAN</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gisèle JACCOUD (Ep. LE CLOAREC)</li><li>• Vincent MERCIER</li><li>• Anaïs TOURRE</li></ul>	29

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, par 29 voix pour Sandrine PRUNIER, Pascale CONINX, Sylvain STAMBOULIAN, Gisèle JACCOUD (Ep. LE CLOAREC), Vincent MERCIER et Anaïs TOURRE, les titulaires et suppléants suivants en tant que représentants de la commune au sein du SYMAGE :

#### Titulaires

- Sandrine PRUNIER
- Pascale CONINX
- Sylvain STAMBOULIAN

#### Suppléants

- Gisèle JACCOUD (Ep. LE CLOAREC)
- Vincent MERCIER
- Anaïs TOURRE

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 27 mai 2020.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre VERRI.